

## PRIVAS

## Des projets et mesures mis en place par les pouvoirs publics pour protéger la nature et développer l'économie

L'agriculture ardéchoise s'est donnée pour challenge, depuis plusieurs années, de préserver la biodiversité et la qualité de l'eau, considérées comme une richesse à choyer et à cultiver, tout en stimulant l'économie locale. Des contrats sont signés entre pouvoirs publics et agriculteurs, comme les projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) dont dépendent les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), que 160 exploitants ardéchois ont choisi d'appliquer. Depuis 2015, elles ont permis de préserver 915 hectares de zones humides, 2800 hectares de prairies naturelles. En parallèle, 10 kilomètres de béalières ont été entretenus et 6 000 hectares de landes ont fait l'objet d'une gestion pastorale adaptée. Davantage engagés dans ce type de démarches, les exploitants du parc des monts d'Ardèche sont de plus en plus nombreux à y répondre.



À Mazan-l'Abbaye, les vaches sont gourmandes !  
Photo Le DL/Stéphane MARC

Agriculteurs ardéchois :

créateurs de saveurs et de paysages...



AGRICULTURES & TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE ARDÈCHE

Tel 04 75 20 28 00

contact@ardeche.chambagri.fr

www.ardeche.chambre-agriculture.fr

www.facebook.com/ChambreAgriculture07/

123357900

## VOTRE RÉGION

**ARDÈCHE** Depuis 2015, le Département et la chambre d'agriculture misent sur la diversité naturelle et des pratiques vertueuses pour préserver son terroir

## La biodiversité comme gage de qualité

Les agriculteurs ardéchois se mobilisent, avec la chambre d'agriculture, pour préserver la qualité de la flore de leur prairie. Un plan d'action est même en place depuis 2015.

« Quand mes vaches mangent le fourrage des prairies d'ici, elles sont gourmandes ! Quand il s'agit d'un foin de prairies artificielles, un peu moins, et lorsque c'est un fourrage acheté, elles boudent carrément ! » Isabelle Robert, éleveuse à Mazan-l'Abbaye, résume très bien l'intérêt de la biodiversité. La jeune femme, 34 ans, installée depuis neuf ans, a été lauréate du concours "Prairies fleuries", organisé par la chambre d'agriculture de l'Ardèche l'an passé.

Pour elle, la qualité floristique naturelle de l'Ardèche est un vrai atout pour son activité. Pour la conserver, elle fauche le plus tard possible, limite les engrais et dépose simplement le fumier de ses 20 vaches. Forcément, sa viande est très prisée pour sa qualité, surtout dans le Var, où Isabelle va livrer plusieurs fois par mois.

Cette ancienne danseuse professionnelle, spécialisée dans l'engraissement de veaux, a « toujours voulu s'occuper des vaches ». Elle travaille avec sa belle-mère et a développé l'aspect transformation de la viande et vente en direct de l'exploitation. « Il n'y aurait pas eu de place pour moi, sinon, car une exploitation comme la nôtre ne génère pas assez d'argent », confie-t-elle.

## L'avenir vu de façon pragmatique

Gagnante du concours "Prairies fleuries", elle reste modeste et confesse



Isabelle Robert est fière d'avoir la prairie la plus diversifiée. Surtout pour la qualité du foin qu'elle procure. Le DL/Stéphane MARC

avoir bénéficier de la qualité naturelle des terrains. « Par contre, je tiens à dire que nous faisons tout seules, avec ma belle-mère ! Clôturer les champs, porter des barrières de 250 kg, ce n'est pas facile tous les jours ! »

Lorsqu'on lui demande comment elle voit l'avenir, avec les risques de réchauffement climatique et donc d'évolution de la biodiversité, elle reste pragmatique : « Si les épisodes de sécheresse, comme on en connaît depuis quelques années, continuent, nous devons nous adapter. Et pour nous, moins de foin signifiera vendre des vaches car nous ne pourrions pas acheter trop de fourrage. »

Elle reste tout de même passionnée et s'apprête, dans les jours qui viennent, à faucher les prairies qui font sa renommée.

Pierre BRUNET



## Un processus pour inciter les éleveurs à s'engager dans la voie de la biodiversité

À Saint-Étienne-de-Lugdars, Alain Benoît travaille en famille. Très axé sur le travail génétique de son troupeau, le jeune homme cherche l'aubrac parfaite. Il n'est donc pas question de nourrir ses vaches autrement qu'avec une herbe de qualité et c'est tout naturellement qu'il s'est engagé dans la mesure agro-environnementale et climatique (Maec). Ces procédés visent à protéger et mettre en valeur la diversité des milieux semi-naturels.

« C'est un tout et c'est bénéfique pour tout le monde, explique l'éleveur. Avec des prairies variées et très fleuries, on obtient un produit de qualité. Ça donne aussi des paysages magnifiques qui plaisent aux touristes. » Il y a donc un vrai enjeu

économique dans la démarche. Le Stéphanois possède tout de même des prairies artificielles, qu'il travaille en rotation, pour empêcher la pousse des mauvaises herbes sans utiliser de désherbant. « Cela permet de remplir les granges pour l'hiver, et d'apporter des mélanges qui vont donner son goût particulier à la viande. Il faut savoir jongler entre qualité et rendement, c'est vrai, mais produire en montagne n'est pas facile. »

Il participe, cette année, au concours "Prairies fleuries" de la chambre d'agriculture de l'Ardèche. Celle qui présentera possède, d'après les experts, près de 61 espèces de fleurs différentes. Un bel exemple de biodiversité !

P.B.



Alain Benoît, à droite, en compagnie de son frère Marc, de son neveu, Jules, et d'une de ses vaches favorites. La prairie qu'il engage dans le concours compte 61 espèces de fleurs différentes. Photo Le DL/S.M

## QUESTIONS À

Dominique Laffont

Élu à la chambre d'agriculture de l'Ardèche

## « Trouver un équilibre entre économie et écologie »

► Les mesures et projets agro-environnementaux et climatiques (Paec et Maec) existent depuis 2015, pourquoi ont-ils été mis en place ?

« À l'échelle nationale et européenne, ils ont été mis en place pour tenter de préserver la biodiversité. Sauf qu'en Ardèche, les pratiques des éleveurs ont toujours fait en sorte d'avoir les espèces les plus variées. Cela n'empêche pas que par ce processus, le travail des agriculteurs est vraiment valorisé, notamment sur le plan financier. »



Photo Le DL/Pierre BRUNET

► Il n'y a qu'à poursuivre, en somme ?

« C'est ça, il faut continuer le travail engagé depuis toujours et qui n'était pas rémunéré jusqu'à présent. Il va d'ailleurs falloir trouver un équilibre entre économie et écologie pour que tout se passe bien. Cela compense aussi les prix vraiment très bas que sont payés les agriculteurs pour certaines de leurs productions... »

► Il y a une prise de conscience ?

« Les agriculteurs qui s'installent connaissent les enjeux. C'est peut-être chez les anciennes générations que le déclic se produit le plus. Partout, il y a un réel engouement pour les produits issus de territoires qui respectent la biodiversité. Et forcément, cet intérêt devient une possibilité de mieux gagner sa vie pour les éleveurs. »

► Le processus arrive à son terme, qu'est-ce qui est prévu pour l'avenir ?

« Les dernières informations laissent à penser qu'il devrait être prolongé, le temps qu'une nouvelle version soit définie dans les instances européennes. »

Propos recueillis par P.B.

6 000 000

C'est, en euros, les fonds mobilisés depuis cinq ans au service de la biodiversité et de l'élevage. Les financeurs sont l'Europe, l'État, l'agence de l'eau, la Région et le Département. En Ardèche, 2 800 hectares de prairies naturelles de fauche ont, notamment, été préservés.

Avec vos amis, vous avez des idées. Vous voulez vous engager dans une action qui vous tient à cœur. Alors participez à l'appel à projets MSA et devenez acteurs de votre territoire !

Ce concours peut vous permettre de remporter une bourse pour concrétiser votre projet sur une thématique santé, culture, vivre ensemble. Votre projet pourra être primé par votre MSA Ardèche Drôme Loire et peut-être même sélectionné pour participer au concours national.

**Pour participer :** 1<sup>ère</sup> étape obligatoire, les jeunes doivent prendre contact avec le correspondant «jeunes» de la MSA de son département :  
Ardèche : Amandine PEREIRA  
Drôme : Julie MALSERT  
Loire : Mathilde PICHON  
qui les aidera à monter et formaliser leur projet au 04 75 75 68 95 (choix 2 puis choix 1)

Retrouvez les conditions de participation et d'inscription sur :

ardechedromeloire.msa.fr



"Nous, on agit là où l'on vit !"

Vous avez entre 13 et 22 ans. Avec vos amis, vous voulez faire bouger les choses autour de vous, réaliser un projet. Contactez votre MSA et participez à l'appel à projets "Mieux vivre en milieu rural."

L'APPEL À PROJETS JEUNES "MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL"

